

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Imprimé le : 03 mai 2012
Mise à jour le : 28 mai 2021
Version : Rev. 13
Règlement : Conforme au règlement (EU) 453/2010 (REACH), Annexe II

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit : Caoutchouc éthylène-propylène étendu à l'huile KEP
Qualité applicable : KEP960, KEP960F, KEP960N, KEP960NF, KEP980, KEP980N,
KEP901, KEP901N, KEP902N, KEP902NP, KEP4640E, KEP4640EP, KEP9570E

1.2 Utilisations appropriées identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations appropriées identifiées : Pièces automobiles, câbles, tôles de toiture, pièces industrielles générales etc.
Utilisations déconseillées : Aucune information

1.3 Informations détaillées concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : KUMHO POLYCHEM CO., LTD.
Adresse : #144-6, Weoulha-dong, Yeosu-City, Cheonranam-Do, Corée
Contact téléphonique : +82-61-688-2823
Fax : +82-61-688-2850
Adresse E-mail : jwh3177@polychem.co.kr

1.4. N° de tel. d'urgence : +82-61-688-2700 (Fax: +82-61-688-2899)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le caoutchouc éthylène-propylène étendu à l'huile KEP n'est pas classé selon le règlement (EC) No 1272/2008 [CLP] et la directive 1999/45/EC.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de dangers : Sans objet
Mention d'avertissement : Sans objet
Mentions de danger : Sans objet
Mentions d'avertissement supplémentaires : Sans objet

2.3 Autres dangers : Aucune information disponible

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

3.1 Substances

	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques	Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère
Autre(s) nom(s)/s	Distillat paraffinique lourd hydrotraité (doux)	2-norbornène, 5-éthylidène polymère avec éthylène et propène
No. CAS	64742-54-7	25038-36-2
No. EC/Liste	265-157-1	607-505-0
Classification	Voir section.15 ※ Note L: La classification carcinogène ne s'applique pas, car la substance contient moins de 3% (m/m) de diméthylsulphoxyde (DMSO) mesuré en utilisant la méthode IP 346.	Voir section.15

	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques	Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère	Qualité(s) applicable(s)
Teneur(%)	32 ~ 35	65 ~ 68	KEP960N, KEP960NF

	42 ~ 44	56 ~ 58	KEP980, KEP980N KEP980NT
	49 ~ 51	49 ~ 51	KEP901N KEP902N
	16 ~ 18	82 ~ 84	KEP9570E

* Les monomères du polymère ont été enregistrés sous le règlement EU REACH conformément à l'article 6 du règlement. Les informations concernant l'enregistrement se trouvent ci-dessous.

Composant	No. CAS.	No. EC	No. Enregistrement
Éthylène	74-85-1	200-815-3	01-2119462827-27-0116
Propylène	115-07-1	204-062-1	01-2119447103-50-0113
5-Étylidène-2-norbornène	16219-75-3	240-347-7	01-2119494722-31-0002
Processus Petrole P-4K	64742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25-0057
Processus Petrole P-5K	64742-54-7	265-157-1	01-2119484627-25-0031

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers soins

Après un contact oculaire : - Si le produit est rentré dans l'œil, le retirer de la même manière que lorsqu'un objet solide pénètre l'œil, du fait que le produit est un solide inerte.

Après un contact cutané : - Si la peau est en contact avec le produit qui a été chauffé, plonger immédiatement la surface concernée dans de l'eau froide ou la rincer abondamment afin de dissiper la chaleur. Recouvrir à l'aide d'un tampon de coton ou de gaze, et contacter les services médicaux d'urgence.
- Ne pas essayer de retirer le produit chauffé de la zone touchée ou de retirer les vêtements contaminés, du fait que la peau affectée peut facilement être endommagée.

Après inhalation : - Utiliser un équipement de protection respiratoire adapté, éloigner immédiatement la victime de la zone d'exposition
- Pratiquer la respiration artificielle si la victime a cessé de respirer.
- Maintenir la victime en position de repos.
- Contacter les services médicaux d'urgence

Après ingestion : - L'application de premiers soins n'est normalement pas requise.

4.2 Principaux symptômes et effets

Effets aigus

Aucun connu.

Effets différés

Aucun connu.

4.3 Indications concernant les soins médicaux immédiats et notes au médecin

- S'assurer que le personnel médical est conscient des substances impliquées, et prendre les précautions nécessaires pour le protéger.

5. MESURES ANTI-INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : - Mousse
- Dioxyde de carbone
- Pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction inappropriés : - Aucune information disponible

5.2 Dangers spéciaux émanant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : - À cause de la décomposition thermique et de la combustion incomplète, des gaz (fumées noires, du monoxyde de carbone ou autres gaz toxiques) peuvent

engendrer un danger basé sur l'inhalation desdits gaz.

5.3 Conseils aux professionnels du feu

- Selon la situation, porter un équipement de protection, tel qu'un appareil respiratoire à absorbant chimique pour la lutte anti-incendie et des vêtements de protection.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter des gants de protection.

6.2 Précautions environnementales

- S'assurer que le produit ne s'écoule pas dans les égouts ou dans une zone d'eau publique.

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage

- Balayer le produit renversé et le placer dans un conteneur adéquat.

6.4 Référence aux autres sections

- Voir également les sections 8 et 13 de la fiche de données de sécurité.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

- Ne pas manipuler le produit jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

7.2 Conditions pour un stockage sécurisé, incompatibilités comprises

- Tenir éloigné de toute source de chaleur, de la lumière directe du soleil et des rayons ultraviolets. Une exposition à la lumière directe du soleil et aux rayons ultraviolets amène le polymère à générer un gel réticulé induit par la lumière dans le produit.
- Éviter toute trace d'eau et tout changement brutal de température lors du stockage du matériau.
- Veuillez stocker le produit à température ambiante, et le maintenir au sec. Plus particulièrement, les produits à forte teneur en éthylène de type EP(D)M doivent être stockés dans une pièce chaude pendant plus de 48 heures avant leur utilisation et leur processus

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

- Aucune

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques	Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère.
Règlement ACGIH	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Indice biologique d'exposition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Règlement OSHA	TWA = 5 mg/m ³ (brouillard d'huile (minéral))	Aucune information disponible
Règlement NIOSH	TWA = 5 mg/m ³ , STEL = 10 mg/m ³ (brouillard d'huile (minéral))	Aucune information disponible
Règlement EU	Aucune information disponible	Aucune information disponible

Contrôles d'exposition professionnelle :

Pertinence des voies d'exposition	DNEL, DMEL, PNEC		
	Industrielle	Professionnelle	Consommateur

	Long terme, effets locaux	Long terme, effets systémiques	Court terme, effets locaux	Court terme, effet systémique	Long terme, effets locaux	Long terme, effets systémiques	Court terme, effets locaux	Court terme, effets systémiques	Long terme, effets locaux	Long terme, effets systémiques	Court terme, effets locaux	Court terme, effets systémiques
Humain : oral	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Humain : inhalation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Humain : dermique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Environnement : eau	-											
Environnement : air	-											
Environnement : sol	-											
Environnement : sédiment	-											
Environnement : STP	-											
Environnement : oral	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques: PNEC = 9.33 mg/kg nourriture											

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés :

- Du fait que des matières volatiles vont être générées lors des travaux de mélange, du processus et du moulage, installer à proximité un lavabo pour se laver les mains et une douche oculaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle :

Équipement de protection respiratoire :

- Utiliser un masque de protection, tel que requis

Protection oculaire :

- Installer à proximité un lavabo pour se laver les mains et une douche oculaire.

Protection des mains :

- Utiliser des gants de protection, tel que requis.

Protection corporelle :

- Porter des vêtements de travail et des chaussures de sécurité, tel que requis.

Contrôles de l'exposition environnementale :

- Éviter tout écoulement dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques	Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère.
Aspect		
Description :	liquide	Solide
Couleur :	Blanc ou jaune	Blanc ou jaune-vert
Odeur :	Légère odeur	Légère odeur
Seuil de perception de l'odeur :	Sans objet	Sans objet
pH :	Sans objet	Sans objet
Point de fusion/point de congélation :	Sans objet	Sans objet
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	> 204 °C	Sans objet

Point d'éclair :	> 270 °C	250 °C
Taux d'évaporation :	0.01 (Acétate de Butyl =1)	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	7 / 0.9 %	Sans objet
Pression de vapeur :	5 mmHg	Sans objet
Solubilité (ies) :	Insoluble	Insoluble dans l'eau
Densité de vapeur :	5	Sans objet
Densité :	0.88	0.86 ~ 0.89
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Sans objet	Sans objet
Température d'auto-ignition :	Sans objet	Sans objet
Température de décomposition :	Sans objet	250 °C
Viscosité :	Sans objet	Sans objet
Propriétés explosives :	Sans objet	Sans objet
Propriétés comburantes :	Sans objet	Sans objet
Poids moléculaire :	Sans objet	100,000 ~ 600,000

9.2 Autres informations : Aucune information disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité/stabilité chimique/possibilité de réactions dangereuses

- Pas de polymérisation
- Stable à température et pression ambiantes

10.2 Conditions à éviter : Sans objet

10.3 Matériaux incompatibles : Sans objet

10.4 Produits de décomposition dangereux : Sans objet

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques	Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère.
Toxicité aiguë;		
Orale	Rat, LD ₅₀ = 15,000 mg/kg	Sans objet
Dermique	Lapin, LD ₅₀ = 5,000 mg/kg	Sans objet
Inhalation	Sans objet	Sans objet
Corrosion cutanée/ Irritation;	Pas d'irritation (lapin)	Sans objet
Lésion oculaire grave/ Irritation;	Pas d'irritation (lapin)	Sans objet
Sensibilisation respiratoire;	Sans objet	Sans objet
Sensibilisation cutanée;	Sans objet	Sans objet
Carcinogénicité;	Sans objet	Sans objet
Mutagénicité;	Sans objet	Sans objet
Toxicité reproductive;	Sans objet	Sans objet
Toxicité spécifique de l'organe cible (exposition unique);	Sans objet	Sans objet

Toxicité spécifique de l'organe cible (exposition répétée);	Sans objet	Sans objet
Risque d'aspiration;	Sans objet	Sans objet

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques	Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère.
12.1 Toxicité		
Toxicité aiguë	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Toxicité chronique	Aucune information disponible	Aucune information disponible
12.2 Persistance et dégradabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
12.3 Potentiel de bio-accumulation	Une bio-dégradation de 6% a été observée après 28 jours.	Aucune information disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune information disponible	Aucune information disponible
12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Aucune information disponible	Aucune information disponible
12.6 Autres effets indésirables	Aucune information disponible	Aucune information disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de mise en déchet

- Respecter tous les règlements établis par l'administration.

Précautions à prendre pour la mise en déchet

- Respecter tous les règlements établis par l'administration.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU : Sans objet par rapport aux critères de la classification

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : Sans objet par rapport aux critères de la classification

14.3 Classe de danger pour le transport : Sans objet par rapport aux critères de la classification

14.4 Groupe d'emballage : Sans objet par rapport aux critères de la classification

14.5 Risques environnementaux : Sans objet par rapport aux critères de la classification

14.6 Précautions particulières

- en cas d'incendie : Sans objet

- en cas de fuite : Sans objet

14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la MARPOL 73/78 et du recueil IBC : Sans objet

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Règlement/législation relatifs à l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité spécifiques à la substance ou au mélange

	Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques	Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère
Règlement du Canada	Tous les composants sont répertoriés à partir de DSL / NDSL	
Informations réglementaires EU		
Classification EU		
Annexe I de la Directive 67/548/EEC :		
Classification :	Non classé	Non réglementé
Phrases-type sur la nature du risque :	Sans objet	Non réglementé
Phrases-type relatives aux précautions à prendre :	Sans objet	Non réglementé
EU CLP 2008 :		

Classification :	Non classé	Non réglementé
Codes de mention du risque :	Sans objet	Non réglementé
Codes de conseils de prudence :	Sans objet	Non réglementé
Liste EU SVHC :	Non réglementé	Non réglementé
Liste d'autorisation EU :	Non réglementé	Non réglementé
Liste des restrictions EU :	Non réglementé	Non réglementé
Informations réglementaires internationales		
Information de gestion de Corée :	Substance chimique existante (KE-12546)	Substance chimique existante (KE-13881)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

- Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été menée pour ce produit par le fournisseur.

16. AUTRES INFORMATIONS

La fiche de données de sécurité produit pour le caoutchouc éthylène-propylène étendu à l'huile KEP a été préparée conformément au règlement (EU) 453/2010 (REACH), Annexe II

16.1 Indication de modifications :

Version : Rev. 13

Date de révision : 28 mai 2021

16.2. Abréviations et acronymes :

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage ; Règlement (EC) No 1272/2008

No. CAS. = Numéro d'enregistrement auprès du Service des résumés analytiques de chimie

DNEL = Niveau dérivé sans effet

Numéro CE = Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS)

EU = Union européenne

OSHA = Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

PBT = Substance persistante, bioaccumulable et toxique

PNEC(s) = Concentration(s) prévisible(s) sans effet

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (EC) No 1907/2006

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

16.3 Références de la documentation clé et sources des données :

Distillats (pétroliers) hydrotraités lourds paraffiniques

- Corporate Solution de Thomson Micromedex (<http://csi.micromedex.com>)
- ECB-ESIS (Système européen d'information sur les substances chimiques) (<http://ecb.jrc.it/esis>)
- Base de données ECOTOX, EPA (<http://cfpub.epa.gov/ecotox>)
- Fiche de données chimique IUCLID, EC-ECB
- ICSC (Fiches chimiques internationales de sécurité)
- NLM (Bibliothèque nationale de médecine des Etats-Unis)
- Base de données chimique, département de chimie de l'université de Akron (<http://ull.chemistry.uakron.edu/erd>)
- Agence nationale de la gestion d'urgence - système de gestion de l'inventaire des matériaux dangereux de Corée (<http://www.nema.go.kr/hazmat/main/main.jsp>)
- NCIS (Système d'information national des produits chimiques de Corée du sud)
- REACH information sur les substances enregistrées (<http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx>)

Éthylène propylène 5-éthylidène-2-norbornène terpolymère

- HSDB (Banque de données des substances dangereuses)
- ICSC (Fiches chimiques internationales de sécurité)
- NLM (Bibliothèque nationale de médecine des Etats-Unis)
- IUCLID (Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées)
- NCIS (Système d'information national des produits chimiques de Corée du sud)

16.4 Classification et procédure utilisées pour dériver la classification pour les mélanges, conformément au règlement (EC) 1272/2008 [CLP] : Sans objet

16.5 Phrases R importantes et/ou déclarations H (numéro et texte intégral) : Sans objet

16.6 Conseil de formation :

- Ne pas manipuler le produit jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises.

16.7 Informations complémentaires : Aucune information disponible

Cette fiche de données de sécurité (SDS) repose sur les dispositions légales du règlement REACH, tel qu'amendé. Son contenu vise à servir de guide quant aux précautions appropriées de manipulation de la substance à suivre. Il découle de la responsabilité du destinataire de cette SDS de s'assurer que les informations contenues dans ce document sont correctement lues et comprises par l'ensemble des personnes pouvant utiliser, manipuler ou mettre en déchet, ou pouvant entrer en contact de quelque manière que ce soit avec le produit. Les informations et les instructions fournies dans cette SDS se fondent sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date de l'émission indiquée. Elles ne doivent pas être interprétées comme une garantie de performance technique, de compatibilité pour une application en particulier, et n'établissent pas de relation contractuelle juridiquement valable.